

SÉANCE DU 28 AVRIL 2022

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. A cette fin, il compare les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et chaque article du budget, aux réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque article budgétaire.

Le compte administratif constate le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement ainsi que les restes à réaliser.

Les titres de recette, émis sur l'exercice 2021, s'élèvent à 251 425 €. Les mandats émis représentent 864 €.

Les résultats globaux prennent en compte les opérations budgétaires, c'est à dire les mouvements réels qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie en dépenses et en recettes et les mouvements d'ordre et mixte, qui sont des écritures comptables n'entraînant ni décaissement, ni encaissement.

Répartition des résultats entre sections d'investissement et de fonctionnement

Mouvements budgétaires*	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats exercice antérieur	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	0,00	20 175,00	0,00	20 175,00
Fonctionnement	864,00	231 250,00	68 750,00	299 136,00
Total	864,00	251 425,00	68 750,00	319 311,00

Le résultat définitif global de l'exercice issu du compte de gestion pour 2021 du Payeur départemental est en concordance avec celui issu du compte administratif de l'ordonnateur.

PROUVE 13.05.22 13.05.22

Proposition d'affectation des résultats

Les restes à réaliser sont nuls en dépenses et en recettes.

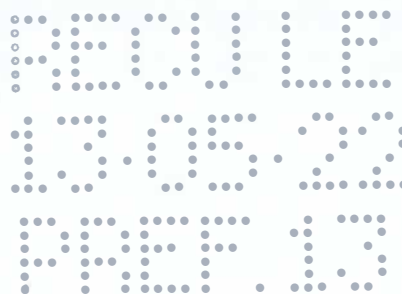
Ainsi, je vous propose de procéder à l'opération d'affectation des résultats 2021 et vous demande de bien vouloir vous prononcer sur les écritures suivantes :

- Résultat d'investissement 2021 à reporter en 2022 (001) 20 175,00 €
- Résultat de fonctionnement 2021 à reporter en 2022 (002) 299 136,00 €

Je vous serais obligée, en conséquence, de bien vouloir adopter le compte administratif de l'exercice 2021, arrêté aux chiffres ci-dessus, et de procéder à l'affectation des résultats.


La Présidente du Syndicat Mixte
Provence Fluviale

Mme Danielle MILON



OBJET : : Compte administratif pour l'exercice 2021

Le 28 avril 2022, à onze heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de l'Hôtel du Département, 52 avenue de Saint-Just à Marseille, sous la présidence de Mme Danielle MILON, Mme Mandy GRAILLON étant secrétaire de séance et le quorum étant atteint.

PRESENTS :

Représentantes du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Danielle MILON (3 voix).
- Mme Mandy GRAILLON (3 voix).
- Mme Corinne CHABAUD suppléante de M. Didier REAULT (3 voix).

Représentante de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette :

- Mme Clotilde MADELEINE, suppléante de Jean-Michel JALABERT (1 voix).

Représentant de la Commune d'Arles :

- M. Pierre RAVOIL (1 voix).

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- M. Florian SALAZAR-MARTIN suppléant de M. Martial ALVAREZ (1 voix).

Représentant de la Commune de Port-Saint-Louis-du Rhône :

- M. Jérôme BERNARD (1 voix).

ETAIT ABSENT ET REPRESENTE :

Représentant de la Commune de Tarascon :

- M. Lucien LIMOUSIN (1 voix) a donné pouvoir à M. Danielle MILON.

ETAIT ABSENT ET EXCUSE :

Représentant de la Commune de Martigues :

- M. Gaby CHARROUX (1 voix).

Mme MILON ayant quitté la séance au moment du vote du compte administratif, Mme CHABAUD a été élue Présidente de séance.

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Provence Fluviale, réuni en séance publique le 28 avril 2022 dans les locaux de l'Hôtel du Département, à Marseille,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

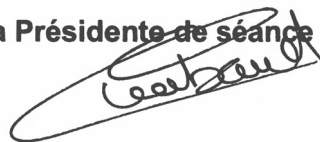
A décidé

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021, arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

- Fonctionnement :	299 136,00
- Investissement :	20 175,00
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	319 311,00
- de procéder à l'affectation des résultats 2021 comme proposé dans le rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

La Présidente de séance



M^{me} Corinne CHABAUD